



Commune de Cottens

Route du Centre 20
Case postale 36
CH-1741 Cottens

T +41 26 477 93 00
admin@cottens-fr.ch
www.cottens-fr.ch

Cottens, le 24 mars 2026 JBS/mc

Contact : Jean Bernard Siggen
T +41 79 308 57 42

Aux parents intéressés à inscrire leur(s) enfant(s) à l'AES

Chers parents,

Pour l'année scolaire 2026-2027 nous gardons la même organisation que l'année passée, à savoir que les enfants domiciliés à Autigny et Chénens fréquentent l'AES d'Autigny et les enfants domiciliés à Cottens l'AES de Cottens, y compris pour les repas de midi, puisque les transports sont organisés pour tous les élèves inscrits ou pas à l'AES. Les enfants arrivent et repartent de leur AES de domicile.

Comme pour l'année passée, l'inscription de votre(vos) enfant(s) à l'AES pour l'année scolaire 2026-2027 (un contrat par enfant) se fait désormais par le biais du site internet de la commune.

Si vous désirez inscrire votre (vos) enfant(s), nous vous laissons le soin d'aller sur le site de la commune www.cottens-fr.ch (rubrique Education/AES) pour télécharger les documents ou les demander au secrétariat communal aux heures d'ouverture. Vous devez ensuite **remplir la fiche d'inscription et signer la charte avec votre enfant.**

Nous vous rappelons que les tarifs pour les enfants de l'école enfantine ne sont pas les mêmes que pour les enfants de l'école primaire puisqu'une subvention est accordée par l'Etat et qu'une cotisation des employeurs est versée à la caisse de compensation.

Les unités sont ouvertes en fonction d'un nombre suffisant d'enfants réguliers inscrits.

Rappel du point 10 du règlement.

Le numéro de portable de l'AES est le **077/447.58.88**. **Vous devez appeler les animatrices uniquement sur ce numéro.** Les horaires, pendant lesquels les animatrices seront joignables, vous seront communiqués lors de la rentrée scolaire.

Pour des raisons évidentes d'organisation, nous vous remercions de nous retourner les documents au plus tard jusqu'au **30 avril 2026**, sachant que les inscriptions se feront par ordre d'arrivée. Une confirmation d'inscription accompagnée des informations utiles vous seront envoyées vers la fin mai 2026.

Nous restons à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire et vous adressons, chers parents, nos salutations les meilleures.

Au nom du Conseil communal

L'Administratrice :

Sandra Favre

Le Syndic :

Gabriel Nussbaumer